

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL



M A I R I E  
D E  
S E R R A V A L

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2023  
Nombre de conseillers en exercice : 13  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de conseillers votants : 12  
Résultats des votes : pour 12 contre 0 abstention

**Présents** : Philippe ROISINE, Pascal CHEVALLEREAU, Chrystel DEMIZIEUX, Stéphane GUYONNAUD, Jean-Marc JONO, Nathalie MASSART, Julien MICHEL, Philippe MOLON, Sarah PAILLOT, Sylvain SOBOTA, Stéphane TISSOT.

**Absents (excusés)** : Yann HARDY, Vincent HUDRY-CLERGEON.

**A donné pouvoir** : Vincent HUDRY-CLERGEON à Philippe ROISINE

**Objet** : Budget annexe eau et assainissement 2023 : décision modificative. DEL\_05232023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget principal de l'exercice 2023 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

Article	Libellé	Augmentation crédits ouverts	Diminution crédits déjà alloués
<b>Section de fonctionnement</b>			
022/022 dépenses	Dépenses imprévues		1500,00 €
023/023 dépenses	Virement à la section d'investissement	1500,00 €	
777/042 recettes	Quote part subvention versée	1500,00 €	
<b>Section d'investissement</b>			
021/021 recettes	Virement de la section de fonctionnement	1500,00 €	
13915/040 dépenses	Opérations d'ordre entre sections	1500,00 €	

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative indiquée ci-dessus.

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-trois,

Le Maire,  
Philippe ROISINE



La Secrétaire de séance,  
Sarah PAILLOT

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 26/05/2023
- de sa publication le 26/05/2023

Le Maire,  
Philippe ROISINE.

